



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

jeudi 8 juillet 2021 à 18h00

Présents : François BOCK, Maire, Claude FERRON, Isabelle BOETSCH, Roselyne LACOUTURE, Patrice COURTAUD (arrivé à 18h18) adjoints, Thierry INGRAND, Christian PENOT, Françoise PERIDY, Cécile CERISIER, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, Dominique GUYONNET

Absents excusés :

Sarah COLLOBER, Renaud ROBERT, Maud CERISIER

Absents excusés avec procuration :

- Joël LAFRECHOUX à Isabelle BOETSCH
- Patrice COURTAUD à Isabelle BOETSCH (jusqu'à 18h18)
- Sylvie DENIS à François BOCK
- Sophie LE SIRE-ROUILLON à Claude FERRON
- Pascal THIBAULT à Claude FERRON
- Sophie VERGNAUD à François BOCK

Le secrétariat a été assuré par : Isabelle BOETSCH

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 10 puis 11 à partir de 18h18

Nombre de suffrages : 16

1. Approbation des procès-verbaux des conseils du 27 mai 2021 et du 08 juin 2021

Procès-verbal du 27 mai approuvé à l'unanimité par les membres présents

Procès-verbal du 08 juin 2021 approuvé avec une abstention.

2 Mise en place PERMIS DE LOUER

Arrivée de Patrice COURTAUD

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'afin de lutter plus efficacement contre les situations de mal logement, la loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au logement et à un Urbanisme Rénové (loi ALUR) permet la mise en place de nouveaux outils de lutte contre l'habitat indigne dont le Permis de Louer.

Le permis de louer peut prendre deux formes :

1- La déclaration de mise en location (D.M.L) :

- Sur les périmètres concernés, le propriétaire doit signaler la mise en location de son bien dans un délai de 15 jours suivant la conclusion du contrat de location. Pour ce faire, il remplit un imprimé type (CERFA 15651*01) et joint à sa demande le diagnostic technique.
- "L'autorité compétente ne peut pas refuser la mise en location."
- Si le dossier est complet, elle doit délivrer le récépissé dans le délai d'une semaine.
- En cas d'absence de déclaration, les allocations logement ne peuvent être versées en tiers payant. Le contrevenant est passible d'une amende au plus égale à 5 000 euros et variable selon la gravité des manquements constatés. Le Préfet invite le contrevenant à régulariser sa situation dans le délai d'un mois.

2- l'autorisation préalable de mise en location (APML).

Il s'agit d'une formalité préalable à la mise en location.

- Sur les périmètres concernés, le propriétaire, avant toute mise en location, doit déposer une demande auprès de l'autorité compétente suivant un imprimé type (CERFA 15652*01).
- A l'appui de cette demande, il doit remettre une copie du diagnostic technique. Si le dossier est complet l'autorité compétente délivre un récépissé.
- La demande fait ensuite l'objet d'une instruction avec contrôle des pièces et éventuellement visite du logement.
- La décision doit être rendue sous un mois.

La DML ou APML devront être déposées à la mairie annexe place du champ de foire à Gençay ou envoyées en recommandées avec avis de réception à l'attention de Monsieur le Maire de Gençay

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal

- décide de mettre en place le permis de louer à partir du 1^{er} février 2022, qui se compose :

1-D'une déclaration de mise en location sur toute la commune (DML)

2- D'une autorisation préalable de mise en location pour les rues suivantes (APML) :

- Impasse des 4 vents
- Impasse Sainte Geneviève
- Place Du Guesclin
- Place du marché
- Route de Civray
- Route de Poitiers
- Route de St Maurice
- Rue Ancienne Caserne
- Rue Carnot
- Rue de l'Abbé Gauffreteau
- Rue de l'échelle

- Rue de l'égalité
- Rue de l'église
- Rue de la Fontaine
- Rue de la Mairie
- Rue de la Paix
- Rue de la Sallée
- Rue du Palateau
- Rue Gambetta
- Rue Moncabré
- Rue Pasteur

- valide les modalités, définies ci-dessus, de mise en œuvre du dispositif
- demande une participation forfaitaire de 50€ au coût de la visite de l'autorisation préalable de mise en location
- La présente délibération sera notifiée à la Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne et de la Mutualité Sociale Agricole
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- donne délégation à Monsieur le Maire pour décider d'éventuelles évolutions sur les modalités de mise en œuvre de ce dispositif.

3. Demande d'exonération de loyer à la maison de santé

Monsieur le Maire fait lecture du courrier reçu des médecins de la maison de santé concernant les loyers de la maison de santé pendant la période de crise sanitaire du Covid 19.

Suite à la délibération du 14 mai 2020 il avait été voté une **exonération partielle** des loyers pour les médecins pour les mois d'avril et mai 2020.

Des difficultés de recouvrement entre le cabinet comptable des médecins et la trésorerie ont créé une situation de blocage. Les médecins demandent une exonération d'un mois de loyer supplémentaire, pour mettre fin à la procédure de recouvrement par le Trésor public.

Après en avoir délibéré avec **5 pour et 11 abstentions**, le conseil, décide pour les loyers d'avril et mai 2020:

- Une exonération d'un mois de loyer, ce qui reviendra à une **exonération totale des loyers des médecins pour les mois d'avril et mai 2020**.

4. Demande d'exonération de la redevance d'affermage

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipale le courrier de la société FRERY. reçu le 24 juin 2021 de la société FRERY.

Celui-ci explique que suite à la crise sanitaire du Covid -19 et suite au confinement du début d'année, les commerçants non sédentaires n'ont pas pu exercer leurs activités.

C'est pourquoi ils demandent un dégrèvement de 2 mois sur leur redevance annuelle.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la demande de dégrèvement de 2 mois sur la redevance annuelle pour la gestion des foires.

5.Versement d'une aide au CCAS de Gençay

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande d'aide du CCAS de Gençay pour la réalisation d'un diagnostic des installations dont la commune doit assurer l'entretien.

Le coût du diagnostic s'élève à 4 368 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de verser une aide financière à hauteur du montant du devis.

6. Désignation d'un conseiller aux commissions communales

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que Monsieur Bernard DAVID a présenté sa démission du conseil municipal de Gençay et il convient de mettre à jour la liste des commissions communales :

LISTE DES COMMISSIONS COMMUNALES	
FINANCES	François BOCK, Joël LAFRECHOUX, Claude FERRON, Pascal THIBAUT, Sophie VERGNAUD, Maud CERISIER, Sylvie DENIS, Sarah COLLOBER
URBANISME	François BOCK, Joël LAFRECHOUX, Patrice COURTAUD, Pascal THIBAUT, Isabelle BOETSCH, Sophie VERNAUD
GESTION DU PERSONNEL	François BOCK, Isabelle BOETSCH, Claude FERRON, Sophie VERGNAUD, Maud CERISIER, Sarah COLLOBER, Fabienne GILLES-ROUSSEAU
TRAVAUX BATIMENTS ET VOIRIE	François BOCK, Claude FERRON, Pascal THIBAUT, Joël LAFRECHOUX, Patrice COURTAUD, Isabelle BOETSCH, Renaud ROBERT, Sophie VERGNAUD
ENTRETIEN BATIMENTS ET VOIRIE	François BOCK, Claude FERRON, Roselyne LACOUTURE, Isabelle BOETSCH, Dominique GUYONNET
CULTURE ET PATRIMOINE	François BOCK, Sarah COLLOBER, Renaud ROBERT, Sophie VERGNAUD
ENVIRONNEMENT	François BOCK, Isabelle BOETSCH, Roselyne LACOUTURE, Pascal THIBAUT, Sylvie DENIS, Dominique GUYONNET, Cécile CERISIER
AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES	François BOCK, Isabelle BOETSCH, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, Dominique GUYONNET, Maud CERISIER
COMMERCE, ARTISANAT, FOIRES ET MARCHES	François BOCK, Joël LAFRECHOUX, Pascal THIBAUT, Cécile CERISIER, Dominique GUYONNET, Christian PENOT

CIMETIERE	François BOCK, Claude FERRON, Isabelle BOETSCH, Renaud ROBERT
SALLES ET LOGEMENTS COMMUNAUX	François BOCK, Roselyne LACOUTURE, Maud CERISIER, Sylvie DENIS, Christian PENOT
SPORT	François BOCK, Isabelle BOETSCH, Sarah COLLOBER, Joël LAFRECHOUX, Thierry INGRAND, Sophie VERGNAUD, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, Christian PENOT
CEREMONIES ET FESTIVITES	François BOCK, Sarah COLLOBER, Thierry INGRAND, Sophie VERGNAUD, Christian PENOT
INFORMATION	François BOCK, Patrice COURTAUD, Claude FERRON, Sarah COLLOBER, Sophie VERGNAUD
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Titulaires : François BOCK, Claude FERRON, Joël LAFRECHOUX Suppléants : Isabelle BOETSCH, Renaud ROBERT
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	François BOCK, Patrice COURTAUD, François PERIDY, Sophie VERGNAUD, Cécile CERISIER
IMPOTS DIRECTS	François BOCK, Sarah COLLOBER, Maud CERISIER

7. Questions diverses

- Virement au crédit du compte 2158, autres installations, matériel et outillage techniques de 629€ pour achat congélateur à l'EHPAD, Débit du compte 020 dépenses imprévues
- Virement au crédit du compte 2158, autres installations, matériel et outillage techniques de 194€ pour achat aspirateur Mairie Annexe, Débit du compte 020 dépenses imprévues
- Virement au crédit du compte 2158, autres installations, matériel et outillage techniques de 3587,75€ pour climatisation à la Mairie Annexe, débit du compte 020 dépenses imprévues
- Virement au crédit du compte 2183, matériel de bureau et matériel informatique 473,99€ pour achat d'un PC aux écoles, débit du compte 020 dépenses imprévues

Il est rendu hommage à Madame Annie HERAULT ancienne institutrice de Gençay, élue de la Commune, adjointe au Maire, décédée le 26 juin 2021, une minute de silence en sa mémoire est observée par les élus.

Levée de la séance à 19h30
Le Maire, François BOCK